

LE BIEN-ÊTRE DES ANIMAUX D'ÉLEVAGE ; ENJEUX ET CONDITIONS DE SA MISE EN ŒUVRE

par Christiane **LAMBERT**¹

Depuis quelques années, la pression sur le bien-être animal s'est accrue. L'accent est mis sur des sujets qui attirent l'attention du grand public comme les incitations à réduire sa consommation de viande (cf Lundi Vert), l'action des associations dites « welfaristes » qui militent pour améliorer le bien-être animal en élevage ou encore les démarches des distributeurs soucieux de répondre aux demandes des citoyens. D'autre part, avec des vidéos « choc » à répétition et des actions violentes contre la filière, des associations « abolitionnistes » et « anti-spécistes » souhaitent, à travers une forte présence médiatique, supprimer définitivement toute activité d'exploitation des animaux. Pour répondre à ces nouvelles demandes et provocations, les pouvoirs publics et les parlementaires se montrent également très actifs (plan bien-être du ministère de l'agriculture, projet de loi, étiquetage des modes d'élevage).

Pourtant, les filières ont depuis longtemps pris la mesure du bien-être animal en élevage et ont déjà fait de larges progrès, positionnant souvent la France comme une référence dans le monde en termes de respect du bien-être animal. Des guides de bonnes pratiques existent dans la quasi-totalité des filières et il existe une réelle volonté des agriculteurs de communiquer sur leurs pratiques. Au travers notamment des plans de filières issus des EGA, les professionnels s'engagent pour l'avenir, avec la volonté d'aller encore plus loin : progression de l'offre Label Rouge et AB, renforcement des cahiers des charges des produits sous SIQO avec l'introduction de critères de bien-être animal, construction d'indicateurs de bien-être, création d'une charte « le Porc Français », 50% de poules pondeuses en élevage alternatif à la cage d'ici 2022, ...

Différents enjeux sont à prendre en considération pour accompagner et valoriser ces démarches. Tout d'abord, un enjeu économique : le plus de bien-être a un prix et la rémunération du producteur doit rester au cœur de ces démarches. Les éleveurs sont prêts à répondre aux demandes de plus de bien-être animal des citoyens, mais il est légitime qu'ils demandent un minimum de visibilité pour leur permettre d'investir et une valorisation équitable de ces « plus » pour vivre dignement de leur métier. Les initiatives doivent intégrer le producteur, dans un processus de co-construction en adéquation avec les réalités du terrain. Les agriculteurs se montrent pro-actifs sur le sujet, il ne faut pas les écarter des discussions mais s'appuyer sur leur savoir-faire pour avancer. Il faut ensuite pouvoir donner les moyens techniques aux éleveurs d'adapter leurs pratiques et diffuser les innovations. Cela passe également par une offre de formation et d'accompagnement adaptée. Enfin, il est essentiel de conserver un cadre législatif favorable à l'élevage et rester vigilant face à toute disposition pouvant remettre en cause l'activité des éleveurs.

Il existe aujourd'hui un écart entre la perception de l'élevage par le consommateur et la réalité de l'activité sur le terrain, avec les enjeux auxquels la profession agricole est aujourd'hui confrontée. Il est primordial de recréer un lien et de permettre aux agriculteurs de mieux communiquer sur leurs pratiques et de valoriser les démarches vertueuses. Les messages sont difficiles à faire passer alors même qu'il est essentiel que le citoyen s'informe et se rende compte du travail des éleveurs, plutôt que voir le sujet abordé « de force » sous forme de propos diffamants et extrémistes.

¹ Éleveuse, présidente de la Fédération nationale des syndicats d'exploitants agricoles (FNSEA), membre correspondante de l'Académie d'agriculture de France (section production animale).